

DEPARTEMENT DE LA REUNION  
-----  
COMMUNE DE LES TROIS BASSINS  
-----  
ARRONDISSEMENT DE SAINT PAUL  
-----  
CANTON DE SAINT LEU  
-----

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
des délibérations du Conseil Municipal**

-----  
**Séance du 23 avril 2026**  
-----

**OBJET : AFFAIRE N° 1.1**

Approbation du contenu de la  
rédaction du procès-verbal des  
délibérations en date du  
09 avril 2026

L'An Deux Mille Vingt-Six, le Vingt-Trois Avril, le Conseil  
Municipal de la Commune de Les Trois-Bassins, régulièrement convoqué,  
s'est réuni à la Mairie - Salle du Conseil - sous la présidence de M. PAUSE  
Daniel, Maire.

Le Président, déclare la séance ouverte à 18h00, puis procède  
à l'appel des Conseillers Municipaux.

**PRESENTS**

M. ZEPHIR Jackson (1<sup>er</sup> Adjt) - Mme SADEYEN Cathy (2<sup>ème</sup> Adjt) -  
M. SADEYEN Frédéric (3<sup>ème</sup> Adjt) - Mme SANDANCE Chantal  
(4<sup>ème</sup> Adjt) - M. VAITY Bruno Joseph (5<sup>ème</sup> Adjt) - Mme JANNIN Marie  
Jocelyne (6<sup>ème</sup> Adjt) - M. POTHIN Joseph (7<sup>ème</sup> Adjt) - Mme HOARAU  
Gertrude Marie Josée (8<sup>ème</sup> Adjt) - M. LIN-KWANG Joseph - Mme ZITTE  
Danielle - Mme DE LAVERGNE Agathe - Mme CUVELIER Marie  
Yveline - M. MAURIN Jorris - M. BANGUI Mamode - M. THOMAS  
Alexandre - Mme M'BAJOUNBE France-Meige - M. GIQUIAUD Gaël -  
M. AMANY-SAVRIMOUTOU Sully Emilien - Mme ZITTE Marie  
Murielle - Mme FONTAINE Anaïs - Mme FRANCOISE Ingrid -  
M. ADMETE Mathieu - M. AURE Fabien - Mme ACCOT Andrée  
Marie - Mme TAMON Marie Aline - M. DENNEMONT Jacques -  
M. PERMALNAIKEN Giovanni.

**EXCUSEE**

Mme ABSYTE Brigitte (Procuration donnée à Mme HOARAU Gertrude  
Marie Josée)

**NOTA** : Le Maire soussigné certifie  
que la liste des délibérations  
examinées par le Conseil Municipal  
a été affichée 28 avril 2026, que  
la convocation a été faite le  
10 avril 2026 et que le nombre  
de membres en exercice étant de 29  
le nombre de membres présents est de  
28.

Les conditions de quorum étant remplies, l'Assemblée peut  
valablement délibérer.

Mme HOARAU Gertrude Marie Josée qui accepte, est  
désignée à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Maire  
  
Daniel PAUSE

Accusé de réception en préfecture  
974-219740230-20260423-de-23042026-1\_1-DE  
Date de télétransmission : 04/05/2026  
Date de réception préfecture : 04/05/2026

Le Maire met aux voix le procès-verbal de la séance du 09 avril 2026.

*Ceci exposé, le Maire demande aux élus de faire part de leurs questions et/ou remarques, et s'ils souhaitent avoir un complément d'informations ou d'explications.*

*Il est acté qu'aucune remarque ni demande d'information n'a été formulée par les membres présents.*

Le Conseil Municipal, délibérant, approuve à la majorité (4 abstentions : M. AURE Fabien - Mme ACCOT Andrée Marie - Mme TAMON Marie Aline - M. DENNEMONT Jacques), le procès-verbal.

**Pour extrait certifié conforme**

**La secrétaire**

**Gertrude Marie Josée HOARAU**



**Le Maire**

**Daniel PAUSE**



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Saint-Denis, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740230-20260423-de-23042026-1\_1-DE  
Date de télétransmission : 04/05/2026  
Date de réception préfecture : 04/05/2026